

Paris, jeudi 28 novembre 2024

**Madame, Monsieur le-la sénateur-trice,
membre de la Commission de la culture,
de l'éducation, de la communication et du
sport**

Objet : budget 2025 – nécessité de revaloriser les indemnités de fonction socles des AESH et de créer une indemnité de fonction pour les AED

Madame, Monsieur,

En ce moment, la représentation nationale, à laquelle vous appartenez, doit arbitrer des choix difficiles dans un contexte budgétaire défavorable.

Cependant, il est des priorités qui doivent trouver des réponses plus rapidement que d'autres. Comme vous le savez, les Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) jouent désormais un rôle central dans le fonctionnement de notre système éducatif et rendent possible par leur action au quotidien l'inclusion et l'accès à l'éducation d'un grand nombre d'élèves.

Les Assistants d'éducation (AED) jouent également, en raison de leur action éducative, un rôle essentiel, bien que largement invisibilisé, dans les établissements scolaires du second degré. Ils sont en effet souvent en première ligne afin de gérer les situations de tension entre les élèves dans les établissements et leur action de tous les jours est centrale dans le climat scolaire des établissements.

Néanmoins, les conditions de rémunérations de ces personnels sont extrêmement précaires et offrent pas ou peu de perspectives d'évolution salariale pour tous, y compris celles et ceux d'entre eux qui envisagent d'inscrire dans la durée leur investissement professionnel.

Pourtant, vous n'êtes pas sans savoir que la dernière revalorisation du SMIC dans la fonction publique se sera traduite pour ces agents par quelques centimes en raison de la non-revalorisation du traitement minimum de la fonction publique. Cela signifie, par voie de conséquence, l'absence de compensation de la perte de pouvoir d'achat cumulée pour l'année qui vient de se dérouler.

Il est donc indispensable qu'en l'absence de mesure de revalorisation de l'indice de traitement minimum de la fonction publique il soit, a minima, donner à la mission enseignement scolaire les ressources financières nécessaires pour qu'une enveloppe catégorielle autorise une revalorisation significative de l'indemnité de fonction des AESH ainsi que la création d'une indemnité de fonction pour les AED. Ces derniers sont actuellement les seuls personnels du ministère de l'Éducation nationale à ne bénéficier d'aucune indemnité de fonction.

Compte tenu de la sensibilité de ces sujets, nous ne doutons pas que cette alerte retiendra votre attention et que votre action parlementaire prendra en compte ces éléments d'ici le vote définitif du budget 2025.

Notre organisation ne manquera pas de suivre avec attention l'ensemble de l'activité parlementaire afin de voir si ces éléments ont été pris en compte.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur la/le sénateur/trice, l'expression de ma considération respectueuse.

E. Allain-Moreno

Elisabeth ALLAIN-MORENO
Secrétaire générale